



Aide juridique non renouvellement bail garage et change-verrou

Par **DANNY 13**, le **09/12/2015** à **12:44**

bonjour je viens vers vous pour avoir des information sur mes doits pour une location d un garage sans habitation;voila je suis locataire d un garage depuis 2ns et depuis cette année 2015 dans une situation tres précaire travail argent;mon propriétaire est informé de ma situation. j ai eu des mois ou je n ai put regler le loyer mais toujours versser une somme au propriétaire.au debut du moi de decembre 2015 j ai constaté qu on m avais changé une serrure pour m en empeché l acces;j ai eu le propriétaire qui ma informé de regler mon retard autrement plus acces au garage ou je dispose de tout mes affaire carton electro menager document administratif et autre.je me suis présenté au comissaria pour déposé une plainte; il m'on conseillé de faire une main courante;et depot de plainte apres si pas d arrangement.. s est ce que j ai fais.. le lundi7 decembre j ai versé une somme au propriétaire ce jour en liquide.j ai demandé un document pour ce payement;il a consenti de m ouvrir le garage le jour meme et, je ne dispose tourjour pas des doubles de cles; j ai été averti verbalement d'un envoi avec accusé de reception pour un non renouvellement du bail; si d ici le 9janvier 2016 rien a été debarrassé il le ferra enlevé part des individus??que me conseillé vous? j attend une reponse de votre part merci CORDIALEMENT...[smile17]

Par **youris**, le **09/12/2015** à **13:14**

bonjour,
il faut savoir ce que prévoit votre contrat de location.
même si votre propriétaire connaît votre situation, il n'a aucune obligation de vous crédit.
il a le droit ne pas renouveler votre bail quand celui-ci arrive à expiration surtout si vous lui devez encore de l'argent.
salutations